

# Calendrier des opérations liées aux élections législatives de juin 2012

**26 avril : publication du décret n° 2012-558 du 25 avril 2012 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale**

---

**27 avril** : ouverture du délai de dépôt des candidatures en Polynésie française

---

**7 mai** : ouverture du délai de dépôt au ministère de l'intérieur des candidatures pour toutes les circonscriptions situées à l'étranger

---

**11 mai, 18 h.** : clôture du délai de dépôt des candidatures en Polynésie française et pour toutes les circonscriptions situées à l'étranger

---

**13 mai, 0 h.** : début de la campagne électorale des candidats au premier tour en Polynésie française et, à l'étranger, en Amérique

---

**14 mai, 0 h.** : début de la campagne électorale des candidats à l'étranger (hors continent américain)

---

**14 mai** : ouverture du délai de dépôt des candidatures (sauf Polynésie française et étranger)

---

**18 mai, 18 h.** : clôture du délai de dépôt des candidatures (sauf Polynésie française et étranger)

---

**20 mai, 0 h.** : début de la campagne électorale des candidats au premier tour en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon

---

**21 mai, 0 h.** : début de la campagne électorale des candidats au premier tour en métropole, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna

---

**1er juin, 24 h.** : fin de la campagne électorale en Polynésie française et, à l'étranger, en Amérique

---

**2 juin : premier tour des élections en Polynésie française et à l'étranger (continent américain)**

---

**2 juin, 24 h.** : fin de la campagne électorale à l'étranger (hors continent américain)

---

**3 juin, 0 h.** : en Polynésie française et, à l'étranger, en Amérique, début de la campagne électorale des candidats au second tour

---

**3 juin : premier tour des élections à l'étranger (hors continent américain)**

---

**4 juin**, 0 h. : à l'étranger (hors continent américain) début de la campagne électorale des candidats au second tour

---

**4 juin** : en Polynésie française, date limite probable de la proclamation des résultats du premier tour et début du dépôt des candidatures pour le second tour (date fixée localement)

---

**4 juin**, 24 h. : date limite de la proclamation des résultats du premier tour pour toutes les élections à l'étranger

---

**5 juin** : dépôt possible (en fonction de la date de proclamation des résultats, fixée localement) des premières requêtes contestant une élection acquise au premier tour en Polynésie française

---

**5 juin** : dépôt possible des premières requêtes contestant une élection acquise au premier tour à l'étranger

---

**5 juin**, 18 h. : date limite de dépôt des candidatures au second tour en Polynésie française et pour toutes les circonscriptions situées à l'étranger

---

**8 juin**, 24 h. : fin de la campagne électorale en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon

---

**9 juin : premier tour des élections en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon**

---

**9 juin**, 24 h. : fin de la campagne électorale en métropole, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna

---

**10 juin**, 0 h. : début de la campagne électorale des candidats au second tour en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon

---

**10 juin : premier tour des élections en métropole, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna**

---

**11 juin**, 0 h. : début de la campagne électorale des candidats au second tour en métropole, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna

---

**11 juin** : date limite de proclamation des résultats du premier tour (hors Polynésie française et étranger)

---

**11 juin** : date limite probable de proclamation des résultats du premier tour en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna (dates fixées localement)

---

**11 juin** : début du délai de dépôt des candidatures au second tour (hors Polynésie française et étranger)

---

**11 juin** : dépôt possible des premières requêtes contestant des élections acquises au premier tour (hors Polynésie française et étranger)

---

**14 juin**, 18 h. : date limite de dépôt des requêtes contestant les élections acquises au premier tour à l'étranger et en Polynésie française (en cas de proclamation le lundi)

---

**15 juin**, 24 h. : fin de la campagne électorale en Polynésie française, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon

---

**16 juin : second tour des élections en Polynésie française, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon**

---

**16 juin**, 24 h. : fin de la campagne électorale en métropole, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna

---

**17 juin : second tour des élections en métropole, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna**

---

**18 juin**, 24 h. : date limite de proclamation des résultats du second tour (à l'exception de la Polynésie française, de la Nouvelle-Calédonie et des îles Wallis et Futuna)

---

**18 juin**, 24h : date limite probable de proclamation des résultats du second tour en Polynésie française, de la Nouvelle-Calédonie et des îles Wallis et Futuna (dates fixées localement)

---

**21 juin**, 18 h. : date limite de dépôt des requêtes contestant les élections acquises au premier tour (hors Polynésie française et étranger) et, en cas de proclamation le lundi, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna

---

**28 juin**, 18 h. : date limite de dépôt des requêtes contestant les élections acquises au second tour (le cas échéant, en cas de proclamation le lundi)

---

**10 août**, 18 h. : date limite du dépôt des comptes de campagne pour les candidats en Polynésie française et pour toutes les circonscriptions à l'étranger

---

**17 août**, 18 h. : date limite du dépôt des comptes de campagne pour les candidats aux élections (sauf en Polynésie française et à l'étranger)

---